

■ **ING Bank (Suisse) SA**, à Genève, CH-660-0027992-5 (FOSC du 29.04.2008, p. 8/4453976). Richoz André, Seiler Armin et Simonius Elisabeth ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Les pouvoirs de Colot Laurent, Walter Yves, ainsi que la procuration de Van der Meulen Dick Jan sont radiés. Bleuland van Oordt Jan est maintenant domicilié à Uster, et Van Oldenborgh Olav, à Excenevex, F; ce dernier signe désormais collectivement à deux, avec une personne autorisée et résidant en Suisse. Vischer Bernard, de Bâle, à Chêne-Bougeries, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Signature collective à deux a été conférée à Raemy Jacques, de Planfayon, à Trélex, membre de la direction. Signature collective à deux a été conférée à Cluytens Ago, de Belgique, à Genève, et Muraydem Willem, de et à Genève, sous-directeurs. Procuration collective à deux a été conférée à Büschlen Jérôme, de Frutigen, à Onex, De Haas Jordan, des Pays-Bas, à Zurich, Schatzmann Yves, de et à Meyrin, et Tail-lens Fabien, de Lausanne, à Genève.

Registre journalier no 6590 du 20.05.2008

(04491742 / CH-660.0.027.992-5)